

Maisons-Alfort, le 15 mars 2012

LE DIRECTEUR GENERAL

## AVIS

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire**  
**de l'alimentation, de l'environnement et du travail**  
**relatif à la demande de renouvellement de l'autorisation transitoire**  
**de mise sur le marché du produit biocide**  
**DESINFECTANT CUISINE REF 120, AMM n°9700243**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a accusé réception d'un dossier déposé par la société PFC de demande de renouvellement de l'autorisation transitoire de mise sur le marché du produit biocide **DESINFECTANT CUISINE REF 120 (AMM n°9700243)**, et son avis est requis.

***Après évaluation de la demande, réalisée par la Direction des Produits Réglementés, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant.***

#### CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Cette demande concerne le renouvellement de l'autorisation transitoire de mise sur le marché du produit DESINFECTANT CUISINE REF 120.

#### CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT

Le produit DESINFECTANT CUISINE REF 120 est un biocide de type 4 composé de 0,5% de chlorure de didécylidiméthyl ammonium se présentant sous la forme d'une solution concentrée.

Le chlorure de didécylidiméthyl ammonium est une substance active notifiée à l'annexe II du règlement communautaire n°1451/2007 du 4 décembre 2007 pour le type d'usage revendiqué et n'a pas fait l'objet de décision de non inclusion.

Nom ou description générique de la substance active :	chlorure de didécylidiméthyl ammonium
N°CAS :	7173-51-5
Type de produit :	4

#### CONSIDERANT

Qu'en réponse aux demandes de complément d'information de l'Anses du 27 septembre 2011 et du 27 janvier 2012, le pétitionnaire a déclaré ne pas donner suite à la demande de renouvellement du produit DESINFECTANT CUISINE REF 120.

**L'Anses estime que la demande de renouvellement n°20080025 de l'autorisation transitoire de mise sur le marché du produit biocide DESINFECTANT CUISINE REF 120 (AMM n°9700243) est devenue sans objet.**

**Marc MORTUREUX**

**Mots-clés :** renouvellement, chlorure de didécylidiméthyl ammonium, TP4